

Le Fafih et le Ministère délégué au Tourisme organisent un forum d'information sur la formation professionnelle pour les saisonniers de l'Hôtellerie-Restauration.

Le 11 octobre 2007 au Palais des Congrès de Lourdes de 10h à 18h, les saisonniers qui terminent la saison pourront venir découvrir les opportunités de formation qui s'offrent à eux.

Le Fafih et des acteurs de la formation professionnelle seront présents pour répondre aux questions sur la formation et la validation des acquis de l'expérience, afin d'informer et d'aider dans leurs démarches les saisonniers du secteur de l'Hôtellerie-Restauration et des activités connexes.

Ce forum s'inscrit dans le cadre d'une convention expérimentale nationale cofinancée par le Fafih et le Ministère délégué au Tourisme pour l'année 2007. Elle permet notamment aux saisonniers ruraux expérimentés du secteur de bénéficier d'actions de validation des acquis de l'expérience (VAE) liées à leur métier.

Qu'est ce que la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)?

Toute personne justifiant de **36 mois d'activité dans un métier donné** peut demander à ce que cette expérience soit reconnue par un diplôme, un Certificat de Qualification Professionnel (le CQP/IH) ou un titre professionnel.

Pourquoi les saisonniers peuvent-ils être intéressés par cette initiative du secteur ?

Cette démarche apporte une **contribution majeure à la professionnalisation des salariés** en leur donnant la possibilité de

- **Mieux connaître les compétences** nécessaires à l'exercice d'un métier (en particulier quand ils l'ont appris sur le terrain)
- **Identifier** clairement **leurs points forts et leurs points faibles** dans l'exercice de ce métier
- **Bénéficier d'une formation complémentaire** si nécessaire

Les expériences déjà menées ont, de plus, démontré clairement des **effets positifs sur la motivation** des salariés à exercer leur métier de façon plus « professionnelle ».

Combien cela coûte-il ?

Les coûts d'accompagnement et de certification peuvent être pris en charge par le Fafih, dans le cadre de la convention expérimentale cofinancée par le Fafih et le Ministère délégué au Tourisme.

Paris, le 1er octobre 2007

Contact presse :

Alice CLOT-MONDRAGON
Tél. : 01 40 17 20 08

Contact :

Chloé BAGNARIOL
Tél. : 01 40 17 20 82 et 06 63 24 39 40
c.bagnariol@fafih.com